

# Plans de localité avec des infos sur la mobilité

## Encourager la mobilité combinée

La mobilité combinée est la réponse moderne à nos demandes en transports. Des moyens de transport différents peuvent tous, après qualification, être combinés: Avec le vélo à la gare, avec le train jusqu'à la prochaine ville, avec la voiture de location jusqu'au partenaire en affaires, etc.

La mobilité combinée se construit sur la liaison sans heurt des différents moyens de transport et dépend d'une bonne base d'information. Une carte possédant des infos de mobilité permet une meilleure orientation:

- Où se trouve ma voiture Mobility?
- Où puis-je louer un vélo ou une voiture?
- Où se trouve l'arrêt d'autobus le plus proche de l'hôpital?
- Où se trouve la place des taxis?

Les communes qui intègrent les infos de mobilité dans leurs cartes envoient un signal fort qui confirme qu'elles offrent plus de poids aux formes de mobilité durable. Elles traitent leurs habitantes et habitants comme des invités de marque et leur offrent une bonne porte d'entrée pour s'initier à la mobilité sans toujours avoir recours à la voiture et pouvoir ainsi bénéficier d'un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie.

Photo: Marcel Wälti



### Plus d'informations:

Büro für Mobilität AG  
Hirschengraben 2, 3011 Berne  
031 311 93 63  
ortsplan@bfmag.ch

  
*büro für mobilität ag*  
Ideen • Strategien • Lösungen

... plus de profil pour votre commune

  
Cité de l'énergie  
european energy award

## Sans infos de mobilité →

Il manque au visiteur arrivant sur place la couche qui lui permettrait de pratiquer la mobilité combinée au sein de la localité.

### Les plans de localité sont des guides de mobilité

Tandis que le transport motorisé s'oriente de mieux en mieux à l'aide de signalisations routières très exhaustives et de systèmes de navigation embarqués, les hôtes qui arrivent en transports publics ou se mettent en route à pied ou à vélo dépendent d'une bonne documentation pour connaître toute la gamme de leurs possibilités.

Des plans de localité avec des informations supplémentaires pour ceux qui font le choix de la mobilité combinée peuvent satisfaire ce besoin, en offrant un aperçu clair et synthétique de ces différentes formes de mobilité:

- Arrêts des transports publics
- Itinéraires et parkings vélo importants
- Emplacements Mobility
- Emplacements Park & Ride et lieux de location de voitures
- Connexions piétonnes importantes, zones piétonnes ou à priorité piétonne
- Autres indications

En intégrant des infos de mobilité les plans de localité deviennent un document très utile pour des habitants, hôtes, touristes, nouveaux arrivés ou clients commerciaux. Ils montrent mieux l'attractivité de la commune et son accessibilité. Un plus grand poids est donné à la mobilité combinée.

Suisse Energie pour les Communes soutient l'intégration des infos de mobilité dans les plans de localité par le biais de contributions financières et certifie la transposition correcte des informations.



## ← Avec infos de mobilité

L'information offerte met en valeur une palette de possibilités facilitant l'orientation et les déplacements. La symbolique définie et la procédure de validation du plan garantissent une cartographie claire et cohérente.



### Comment procéder ?

Tous les plus grands fabricants des plans de localité sont convaincus de l'utilité des informations de mobilité supplémentaires et soutiennent leur inclusion. Les données nécessaires peuvent être récoltées par la municipalité ou le fabricant des cartes.

Avant l'impression la cartographie est examinée et certifiée par Suisse Energie pour les communes. Grâce au soutien accordé, cet examen ne coûte qu'un montant forfaitaire:

- |                              |           |
|------------------------------|-----------|
| ■ jusqu'à 1000 habitants     | Fr 200.-  |
| ■ de 1000 à 5000 habitants   | Fr 400.-  |
| ■ de 5000 à 10000 habitants  | Fr 600.-  |
| ■ de 10000 à 20000 habitants | Fr 800.-  |
| ■ plus de 20000 habitants    | Fr 1500.- |

Les municipalités intéressées par l'inclusion des infos de mobilité dans leur plan de localité trouveront toutes informations complémentaires auprès du bureau pour la mobilité (adresse au dos) ou sur le site [www.mobilservice.ch](http://www.mobilservice.ch) (plate-forme Internet de connaissances sur la mobilité, enregistrement nécessaire lors de la première visite).

Les localités déjà certifiées comme « cité de l'énergie » peuvent également, après l'examen de certification, apposer le logo « cité de l'énergie » sur la carte. En outre, le plan de localité avec des informations de mobilité est comptabilisé par l'audit énergétique permettant d'obtenir le label « cité de l'énergie ».